

M. l'Orateur: A l'ordre, je crois que le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe veut invoquer le Règlement. Sauf erreur, il veut poser une question supplémentaire et si c'est cela son rappel au Règlement je reviendrai à lui dans un instant.

M. Marshall: Monsieur l'Orateur, si j'invoque le Règlement, c'est que le ministre des Pêches n'a pas répondu à ma question. Je lui ai demandé de quelle manière on allait répondre à notre plaidoyer et le ministre a répondu qu'on étudiait la question. Je sais qu'on l'étudie. Pourrait-il répondre à ma question?

M. l'Orateur: Tout devient confus, je pense. Nous pourrions peut-être permettre au député du Yukon de poser une question supplémentaire; après quoi, je donnerai la parole au député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe.

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre suppléant. Serait-il disposé à dire à la Chambre en quoi consiste l'accord que le gouvernement souhaite obtenir de l'URSS concernant la souveraineté à laquelle l'Arctique est soumise? Si oui, voudrait-il profiter d'une autre occasion pour ce faire, alors que nous aurons plus de temps, par exemple, à l'étape des motions?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, avant que la délégation soviétique dirigée par le premier ministre Kossyguine quitte le Canada, un communiqué sera publié dans lequel seront exprimées les vues des deux gouvernements sur les questions qui auront été débattues; ce communiqué pourra peut-être alors servir de base sur laquelle d'autres questions pourront se fonder.

• (2.20 p.m.)

LA RÉPONSE DE M. KOSSYGUINE AUX INSTANCES DU CANADA RELATIVES À LA CONSERVATION DES RÉSERVES DE POISSON

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Puis-je à nouveau poser ma question au ministre des Pêches et lui demander s'il peut nous expliquer brièvement les entretiens qui ont eu lieu avec le premier ministre soviétique au sujet de la conservation de réserves de poisson? Peut-on en espérer quelque chose de précis?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Monsieur l'Orateur, nous nous sommes efforcés de décrire la triste situation des pêcheurs, en particulier celle des pêcheurs côtiers et le premier ministre de l'URSS nous a assurés qu'il étudierait nos instances avec grande attention.

LES PROPOS DE M. KOSSYGUINE AU SUJET DE LA POLITIQUE AMÉRICAINE

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): J'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre suppléant. Étant donné les questions que l'on a posées récemment au sujet des négociations sur la surtaxe américaine, et étant donné que l'hôte de marque que nous accueillons actuellement a critiqué ici même la politique des États-Unis, pourrais-je demander s'il l'a fait à la demande du premier ministre...

Des voix: Oh, oh!

M. Woolliams: ... ou de sa propre initiative.

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, bien que je considère la question comme frivole, je tiens à préciser que M. Kossyguine est

parfaitement capable d'exprimer son point de vue personnel sur quelque sujet que ce soit.

M. Woolliams: Une question de privilège, monsieur l'Orateur. S'il est un être frivole, c'est bien le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre! Le député de Skeena a la parole.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

L'ENQUÊTE SUR LES EMPLOIS VACANTS

M. Frank Howard (Skeena): Trêve de digression. Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration une question relative à l'enquête sur les emplois vacants, entreprise par les fonctionnaires du ministre, qui a duré quatre ans, a nécessité les services de 106 personnes et a coûté plus de 3 millions de dollars. Le ministre serait-il prêt à nous expliquer pourquoi les données recueillies lors de cette enquête ne seront pas connues avant la fin de l'année?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, l'enquête sur les emplois vacants a un caractère documentaire et elle revêtira une importance et un intérêt extrêmes lorsque les résultats obtenus seront suffisamment précis pour permettre de tirer des conclusions et de tracer un programme. C'est là l'essentiel de la chose. Il s'agit d'un travail effectué à titre documentaire; il est mené à bien dans des conditions très satisfaisantes et, dans un proche avenir, nous serons tenus régulièrement au courant de la situation.

M. Howard (Skeena): Comme le ministre a tout à fait éludé la question, j'aimerais lui demander s'il y a un lien de cause à effet quelconque entre, d'une part, le programme des enquêtes sur les emplois vacants et l'incompétence avec laquelle il a été réalisé et, d'autre part, le fait que le personnel chargé du programme de placement de la main-d'œuvre a été réduit de 30 p. 100 au cours des quatre dernières années alors que, dans le même temps, le nombre des employés et les frais du ministère en question a doublé.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Il me semble que cette question prête à controverse et qu'elle a un caractère polémique. Telle qu'elle a été posée, elle n'est guère recevable.

M. Howard (Skeena): Puis-je poser la question autrement et demander à l'honorable représentant s'il serait disposé, peut-être demain vu l'urgence de la situation, à profiter de l'appel des motions pour expliquer le programme de placement de son ministère et son échec, car en somme il ne contribue qu'à ériger une bureaucratie?

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES ÉCHANGES CULTURELS AVEC L'URSS

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.